

La Région Occitanie mobilisée contre le Coronavirus

Les salons TAF annulés



La Région Occitanie mobilisée contre le Coronavirus

La Région Occitanie mobilisée

Report des salons TAF à l'automne

Les deux salons TAF prévus cette semaine à Toulouse (les 11 et 12 mars) et Carcassonne (le 11 mars) sont donc reportés à l'automne après instruction des préfetures de la Haute-Garonne et de l'Aude. L'an passé, ils avaient respectivement accueilli plus de 18 000 et près de 5 000 personnes. Les 11 autres salons TAF qui devaient se tenir d'ici le 14 mai seront également reprogrammés à l'automne. La Région reste cependant entièrement mobilisée dans son combat pour l'emploi. Les offres de formation sont accessibles en ligne, sur le site meformerenregion.fr et les offres d'emploi sont à retrouver sur le site de Pôle Emploi, partenaire des TAF organisés par la Région. L'application ANIE reste ouverte pour les apprentis.es et demandeurs d'emploi en formation qui cherchent à effectuer des stages.

Dans chaque territoire, les équipes des Maisons de ma Région, ainsi que celles des Maisons de l'Oriation à Toulouse et Montpellier, sont ouvertes et mobilisées pour accueillir les publics et répondre à toutes leurs questions liées à l'emploi et à la formation. Un service téléphonique est également assuré via le numéro vert 0800 00 70 70 (voir ci-dessous).

Soutien à l'économie et à l'accompagnement des entreprises

En lien permanent avec son agence de développement économique Ad'Occ, la Région est attentive à l'impact du virus sur l'activité économique régionale. Aussi, elle prévoit d'ores-et-déjà de mobiliser ses outils d'accompagnement au service des entreprises régionales et de leurs salariés.

Dans le cadre de ses marchés, la Région s'engage par ailleurs à reporter sur l'année 2020 les manifestations annulées et à limiter l'impact sur l'activité de ses prestataires.

La Région sollicitera aussi les branches professionnelles pour envisager des actions de formation destinées aux salarié.es en chômage partiel afin que cette période leur permette d'acquérir de nouvelles compétences.

Vigilance accrue dans les services liés aux compétences de la Région

Au sein des établissements et services dont elle a la gestion, la Région veille à la diffusion des messages de prévention sanitaires du Ministère de la santé et des Solidarités pour éviter la propagation du Coronavirus, en lien avec les autorités et ses partenaires (Agence régionale de santé, Rectorats, SNCF...). Des actions d'information et de sensibilisation ont déjà été menées dans les transports scolaires, les gares, les lycées et les ports.